

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 1^{er} mars 2018

Présents : Gilles Couiller, Jean-Yves Wiss, Jean-Christophe Dye, Gilles Breton, Philippe Desfeux, Lionel Dusserre, Claude Vignon, Laurent Benoit, Jean Vignon, Andrée Séquier
Excusé : Giovanni Caddedu, Virginie Dal Pra

Monsieur le maire rappelle que cette séance va être centrée sur le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2018 en présence du percepteur, Gilles Couiller.

Délibérations du conseil

→ Le Maire propose au conseil de participer à l'assurance demi-traitement MNT des agents en cas d'arrêt maladie longue durée à hauteur de 11 € par mois et par agent temps plein, tout comme les mairies des communes voisines.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses

→ Le Maire informe le conseil que la Communauté de communes propose de lancer une consultation pour un projet d'assurances groupées. Un prestataire sera chargé de réaliser le cahier des charges. La commune de Saint-Martin est intéressée.

→ La Motion Plan Loup a été adoptée au niveau national le 19 février. Il est donc inutile de la voter à ce jour.

→ Le Maire informe le conseil municipal du souhait de Mickael Bres de créer une activité accessoire avec le statut d'autoentrepreneur.

Débat d'orientation budgétaire

Le percepteur rappelle que le débat d'orientation budgétaire comprend l'analyse des dépenses, des recettes 2017 et les restes à réaliser, ainsi que les prévisions pour 2018 en fonctionnement et en investissement.

Il conviendra de voter au prochain conseil :

- Les taxes (habitation, foncière bâti et non bâti)
- Les comptes administratifs et de gestion 2017 pour le :
 - Budget communal
 - Budget eau et assainissement
 - Budget Lotissement de la Chicoune

Opérations à inscrire en investissement :

Investissements récurrents :

- le programme de travaux forestiers : restes à réalisés 2017 et nouveau programme
- les travaux de voirie

Poursuite des opérations engagées :

- rénovation des montées d'escaliers des logements communaux
- terrain multisports

- rénovation thermique de l'atelier communal et fermeture du préau
- installation de toilettes sèches sur l'aire de pique nique de Nora
- aménagement du village (tour du tilleul, bancs du jardin de ville, fleurissement ...)

Opérations à inscrire en fonctionnement :

- prestations dans le cadre des nouvelles activités périscolaires
- entretien des logements communaux

Tour de table

Jean Vignon informe le conseil de sa participation à la réunion du 15 février sur le développement du parc éolien organisé par le Parc Naturel Régional du Vercors. Le Parc a le droit à 2 projets éolien sur l'ensemble de son territoire, et semble vouloir jouer la carte de la reconversion énergétique. Ceci paraît une alternative indispensable au bois. L'impact paysager va dépendre du site d'implantation des éoliennes : une nouvelle étude est nécessaire et sera menée prochainement.

Jean-Yves Wiss indique que la commission communication se réunira le 7 mars pour travailler sur le Petit Echo de Roche Rousse qui sortira fin mars. Ce numéro plutôt court permettra de faire le point sur les événements marquant de l'hiver et d'annoncer l'agenda du printemps.

Il rajoute que le comité des fêtes a été créé avec succès.

Une réunion aura lieu le 12 mars à 14h avec le groupe patrimoine et des élus de Saint Julien pour réfléchir sur la création d'une exposition et les cérémonies du 11 novembre du centenaire de la fin de la guerre de 14-18.

Philippe Desfeux confirme l'avancée du travail sur l'installation des toilettes sèches sur l'aire de pique-nique de Nora. Le marché de fourniture sera lancé prochainement.

L'appartement communal Place du Tilleul a été libéré. Celui-ci nécessite quelques travaux avant remise en location. Les travaux dans l'appartement au-dessus de l'école se poursuivent.

Andrée Séquier informe le conseil que l'assemblée générale du Crédit Agricole aura lieu le 14 mars dans la salle des fêtes de Saint Martin en Vercors. Le montant de la location de la salle reviendra à une des associations du choix de la commune.

Gilles Breton avise le conseil que l'ACCA va entamer les travaux de marquage des parcelles et aurait besoin de peinture. 3 parcelles seront délimitées cette année. Il rappelle qu'une dernière coupe reste à vendre sur Herbouilly. Il met en garde sur la toxicité de la pelouse pour le terrain multisports. La pelouse sélectionnée ne sera pas parsemée des billes noires de caoutchouc mise en cause, et n'est donc pas concernée.

Le Maire fait part du fait qu'il a rencontré la DDT, les futurs acquéreurs du terrain Maréchal et la cellule risque du Département concernant le caractère inondable du terrain. La création d'un fossé parallèle à la route départementale a été proposée. Le problème est que le fossé sera perpendiculaire à l'arrivée d'eau et que l'eau se jettera ensuite sur le chemin communal. Cette solution ne satisfait pas la DDT, ni la commune qui devra ensuite prendre en charge l'entretien du fossé. Le Maire propose de réfléchir à la création d'aménagement d'une route d'accès dans l'exutoire qui permettrait à l'eau de s'écouler sans inonder les futures habitations en cas de crue centenaire. La DDT transmettra un avis et ses préconisations.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 29 mars 2018

Secrétaire de séance : Jean-Christophe Dye